

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 Juin 2026 à 21 h 00
--

Présents : Claude CHABAL, Jean-Luc PLANTIER, Sylvie COUZON, André BEAL, Anne-Christine BAUER, Christophe JOUANARD, Gérard ALLIGIER, Mickaël NEBOIT, Yann MARMEY, Régis DUCHAMP, Marie Gladys LEBRETON.

Représentés:

Cyriaque PETITJEAN, Michèle LAUNAY, Laure REYNAUD, Véronique DEFOND POURTIER.

Secrétaire de séance : André BEAL

1-Monsieur le MAIRE ouvre la séance et fait l'appel des conseillers; le quorum étant atteint Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu du conseil municipal de 12 Mai 2026 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

2 - APPROBATION CONVENTION EVEIL MUSICAL DANS LES ECOLES ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Monsieur le Maire présente la convention établie entre la Communauté de Communes Val'Eyrieux et la commune de Saint-Martin-de-Valamas relative aux interventions en milieu scolaire pour l'année 2026-2027.

Ces interventions comprennent, pour chacune des deux écoles de la commune, deux forfaits de 15 séances d'une heure, pour un coût total de 3 200 €. (800 euros par forfait)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette convention à l'unanimité des membres présents et représentés et autorise Monsieur le Maire à la signer.

3-SINISTRE SALLE DES VOUTES DELIBERATION DEMANDE REMBOURSEMENT AU LOUEUR DU MATERIEL ENDOMMAGE

À la suite de la location de la salle des Voûtes le 9 mai 2026, l'état des lieux de sortie a permis de constater la détérioration de quatre chaises.

Un devis a été sollicité pour leur remplacement à l'identique, pour un montant total de 251,42 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'émettre un titre de recettes à l'encontre du locataire à hauteur

du montant des dommages constatés et de lui adresser une demande de règlement correspondante.

4-COMMUNICATIONS

- Des devis pour le changement des fenêtres du 1er et 2ème étage de la mairie annexe sont en cours; le coût prévisionnel serait de 7 000 euros HT.

Une demande de subvention sera effectuée auprès de Territoire d'énergie à hauteur de 50 % ainsi qu'un fonds de concours à VAL'EYRIEUX pour 30 % resterait à charge 20 % pour la commune.

PROGRAMME VILLAGE d'AVENIR

- comme prévu les personnes référentes de la DDT (Direction Départementale des Territoires) ont été reçues en mairie le 27 mai. Cette réunion a permis de communiquer sur les projets et de leurs mises en place.
- Le dispositif village d'avenir a pris fin et ne sera pas retenu pour SAINT MARTIN DE VALAMAS. On pourra bénéficier toutefois d'un autre dispositif avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).
- L'objectif est de réaliser un diagnostic à l'échelle du territoire, d'établir un plan guide issu des réflexions partagés avec les acteurs locaux et un plan d'actions étalé dans le temps avec un chiffrage sommaire au niveau faisabilité. Plusieurs réunions de travail sont prévues dans le dispositif .
- Une fiche d'instruction a été finalisée en concertation avec la DDT. Une demande sera prochainement transmise à Monsieur le Préfet de l'Ardèche, qui statuera sur l'intégration éventuelle de la commune au nouveau programme.
- Le conseil municipal espère que cette demande retiendra toute l'attention de Monsieur le Préfet et qu'elle recevra une suite favorable.

Travaux divers en cours

La prise d'eau au plan d'eau va être consolidée par les services techniques après accord du Syndicat EYRIEUX CLAIR ; une vanne a été changée.

L'entreprise VOLFEU a commencé les travaux d'installation des caméras de vidéoprotection.

Une étude avec Territoire d'Energie est en cours pour la mise en valeur par un éclairage sobre des bâtiments remarquables, presbytère, église, ponts, château de Rochebonne, liste non exhaustive.

Des travaux sont prévus courant juin par le Département en vue de consolider une pile du pont des planchettes (pont sur la saillouse au niveau du plan d'eau) ainsi que le changement de la canalisation des eaux usées par VAL EYRIEUX en octobre .

Une table de ping pong sera installée au plan d'eau ainsi que deux tables de pique-nique supplémentaires.

5-QUESTIONS DIVERSES

- Une demande de participation aux frais de transport des enfants du Centre de Loisirs pour une visite au safari de Peaugres.

Un courrier ou un message est demandé aux responsables pour finaliser et étudier cette demande.

- Une demande de prêt de BARNUMS pour le repas d'été de l'EPHAD la CERRENO est acceptée.
- L'organisation du passage de la course cycliste l'Ardéchoise est finalisée, les décorations seront mises en place cette semaine et bien sûr les bénévoles sont les bienvenus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 05 mn